

Pour aussi approximatifs que soient les informations (et les concepts) ici employés, ils indiquent au moins :

1. que la masse du profit industriel a certes crû rapidement sur toute la période (la part du résultat brut d'exploitation « de l'industrie dans sa « valeur ajoutée » est même plus forte aujourd'hui qu'en 1967-1968 : les gains de productivité et les allègements fiscaux ont plus que compensé l'effet des hausses salariales.

2. que cette masse de profit a cru sensiblement moins vite que les dépenses d'investissements réalisés dans l'industrie ; (d'où un accroissement du taux d'endettement des entreprises).

3. que l'accumulation productive ainsi réalisée, limitée par ces difficultés de financement n'a satisfait que pour partie les besoins d'élargissement ou de renouvellement de l'appareil productif, imposés par ailleurs la concurrence capitaliste internationale et par l'expansion de la part des marchés internes ou externes couverte par le capital national. (Ceci se traduit notamment par l'apparition de nouveaux goulots de production au niveau de l'appareil productif).

4. Compte tenu des très forts investissements réalisés notamment dans la période 1969-1970, la masse de profit dégagée dans la période plus récente s'avère insuffisante pour rentabiliser pleinement le capital accumulé. L'étude statistique de l'évolution récente des séries de capital et de profit indique en effet qu'il y a eu une baisse limitée mais effective du taux de profit à partir de l'année 1971. Il s'agit bien sûr d'un mouvement qui peut n'être que conjoncturel. Il indique cependant que le capitalisme industriel se trouve dans une situation très contradictoire où les investissements réalisés s'avèrent physiquement insuffisants pour répondre aux débouchés internes et internationaux mais où, dans le même temps, la tendance à la baisse du taux de profit menace directement la rentabilité des investissements à réaliser et à venir. C'est sans doute à une telle contradiction qu'il faut rattacher la vive accélération de l'inflation observée en 1972.

3. L'accélération de l'inflation en 1972.

C'est bien à un palier supérieur d'inflation que passe l'économie française en 1972 : en cours d'année 1972, l'indice du prix de la consommation des ménages (dit des « 295 articles ») croîtra de près de 6,9 % (pour 6 % en 1971, 5,2 % en 1970, 5,6 % en 1969).

En termes annuels, le glissement des prix est de 6,3 % sur les douze derniers mois, de 7 % sur les six derniers, de 8 % sur les trois derniers (octobre compris).

Cet effet est dû principalement aux prix alimentaires (plus de 8,1 % en un an, au total : plus 15 % en neuf mois pour la viande). Mais l'accélération touche également les produits industriels et les entreprises de service. En termes annuels le prix des produits manufacturés a crû de 4,7 % sur les douze derniers mois, de 5,4 % sur les six derniers, de 7,8 % sur les trois derniers.

Rien n'assure que la stratégie inflationniste pratiquée par le capitalisme français suffise pour lui à surmonter les difficultés rencontrées au niveau du procès d'accumulation.

Certes, en accélérant le rythme de l'inflation, il peut tenter de « prendre de vitesse » les revendications salariales. C'est ce qui s'est passé au troisième trimestre où le taux de salaire a continué à croître au rythme précédent (2,5 %) alors que la hausse des prix s'accélérait brutalement : le pouvoir d'achat ne s'est donc accru que de 0,7 %, ce qui est l'un des plus faibles résultats observés dans la période récente. Mais à plus long terme, la perpétuation d'un tel avantage au profit des entreprises n'est pas assuré.

D'une part, les dispositifs mis en place par la politique contractuelle (clauses d'indexation salaires/prix) comme le mode de conduite des luttes économiques par les centrales syndicales assure avec une relative efficacité (au moins au plan global) la défense de la progression du pouvoir d'achat, face à l'accélération de la hausse des prix : ainsi en 1972, la croissance du taux de salaire ne sera pas inférieure à 11,2 % (pour 10,7 % en 1971), ce qui correspond à une évolution du pouvoir d'achat par tête de 4,8 % conforme à la tendance récente.

Par ailleurs, la perpétuation de l'inflation au niveau des prix de détail entraîne nécessairement des effets de contagion au niveau du coût des biens d'équipement.

Tous ces facteurs peuvent annuler le bénéfice immédiat pour les entreprises des hausses de prix et concourir surtout à les inciter à une fuite en avant perpétuelle qui, sans pouvoir résoudre durablement les contradictions de la mise en valeur du capital (c'est-à-dire les problèmes et de financement et de rentabilité de l'investissement productif) crée une puissante tendance à l'accélération de l'inflation capitaliste.

► B) Perspective pour 1973

1. — Les divers éléments très grossièrement analysés ci-dessus incitent à penser que dans la période qui s'ouvre les tendances les plus spontanées du développement capitaliste devraient conduire à la poursuite d'une phase de croissance soutenue, fondée sur une inflation aussi rapide que dans les derniers mois.

Si les prévisions officielles retiennent l'hypothèse pré-électorale d'un net ralentissement (de 6,5 à 5,3 % de glissement sur 12 mois), tous les bureaux de prévision privé (BIPE, SEMA, SEDEIS) notent qu'aucun facteur spontané ne peut concourir à un ralentissement de l'inflation.

De fait, le dispositif des contrats anti-hausse apparaît comme un rempart dérisoire contre la hausse des prix industriels dans une période où les entreprises entendent maintenir une forte capacité d'accumulation et où la forte inflation mondiale ne crée guère de concurrence par les prix entre les divers pays capitalistes.

Les enquêtes conjoncturelles révèlent que depuis juin les perspectives des chefs d'entreprise indiquent une très nette tendance à la hausse. Par ailleurs, les facteurs de hausse propres aux prix alimentaires (pénurie mondiale de viande ; défense de revenu agricole) n'ont aucune raison de s'estomper en 1973.

Au total, pour l'indice général des prix, la simple poursuite du rythme de croissance observé en 1972 (6,9 %) conduira, compte tenu de ce qui est déjà acquis, à la fin de l'année, à une croissance moyenne des prix à consommation de plus de 7 % (pour 6,2 % en 1972).

Dans une telle situation, compte tenu des thèmes de mobilisation qui fondent la stratégie des centrales